

ÉCOLE FÉMININE DU FOOTBALL

.

. .

.



CRITÈRES NIVEAU BRONZE

- 8 licenciées de U6Fà U13F.
- 1 référent des féminines (<u>mission du référent</u>: promotion de l'EFF, accueil des parents, féminisation dans le club, lien avec le comité directeur, le responsable technique du club et les instances...)
- 1 femme licenciée dans l'encadrement dirigeante ou Educatrice de l'équipe.
- La promotion:

1 journée découverte (possibilité de participation à la semaine du football féminin fin de saison précédente ou saison en cours) et utilisation d'outils de communication (ex: GUIDE-flyers, affiches, permis de jouer...)

- 1 équipe dans les catégories U6F-U13F.
- 1 séance d'entraînement hebdomadaire.
- Participation de l'équipe à 8 plateaux sur la saison catégories U6F-U13F.
- Engagement au Programme Educatif Fédéral.
- Description des activités du Programme Educatif Fédéral réalisées.

Encadrement de l'équipe: 1 module attesté du CFF1 ou CFF2.

1 responsable technique titulaire d'un module attesté du CFF1 ou du CFF2





CRITÈRES NIVEAU ARGENT

- 12 licenciées de U6F à U11F et 12 licenciées de U12F à U19F.
- 1 référent des féminines (missions: promotion de l'EFF, accueil des parents, féminisation dans le club, lien avec le CD, le responsable technique du club, les instances...)
- 3 femmes licenciées dans l'encadrement dirigeante ou éducatrice : 1 par équipe.
- La promotion :
- 2 journées découvertes (possibilité de participation à la semaine du football féminin de la saison précédente ou en cours).
- 1 plan de communication (ex: site internet, réseaux sociaux, plaquette, presse...) <u>et</u> utilisation d'outils de communication (ex: affiches, flyers, permis de jouer du quide ...).
- 3 équipes de U6Fà U19F: dont au moins 1 équipe U6Fà U11Fet au moins 1 équipe de U12Fà U19F.
- 1 séance d'entraînement hebdomadaire par équipe.
- Participation à 8 plateaux sur la saison catégories U6F-U11F et à 1 compétition sur la saison catégories U12F-U19F.
- Participation au PES (détection, sélection, perfectionnement)
- Engagement au Programme Educatif Fédéral.
- Description des activités du Programme Educatif Fédéral réalisées.

Encadrement des équipes: 1 CFF1 ou CFF2 ou CFF3 (ou équivalence) ET2 modules attestés du CFF1, CFF2 ou CFF3 1 responsable technique titulaire d un CFF1 ou CFF3 (ou équivalence)





CRITÈRES NIVEAU OR

- 20 licenciées de U6F à U11F et 25 licenciées de U12F à U19F.
- 1 référent des féminines (missions: promotion EFF, accueil des parents, féminisation dans le club, lien avec CD, respons able technique club, instances...).
- 5 femmes licenciées dans l'encadrement dirigeante ou éducatrice : 1 par équipe.
- La promotion :
- 2 journées découvertes (possibilité de participation à la semaine du football féminin de la saison précédente ou en cours).
- 1 plan de communication (ex: site internet, réseaux sociaux, plaquette, presse...) <u>et</u> utilisation d'outils de communication (ex: affiches, flyers, permis de jouer du guide ...).
 - 1 action avec le milieu scolaire (cycle, section sportive, invitation journée découverte, intervention ponctuelle...).
- 5 équipes U6Fà U19F: dont au moins 2 U6Fà U11F et au moins 2 équipes de U12Fà U19F.
- 1 séance d'entraînement hebdomadaire pour les catégories U6F-U11F et 2 séances d'entraînement hebdomadaire pour les catégories U12F-U19F.
- Participation des équipes à 8 plateaux sur la saison catégories U6F-U11F et à 1 compétition sur la saison catégories U12F-U19F.
- Participation au P.E.S. (détection, sélection, perfectionnement).
- Elaboration d'une programmation dans les différentes catégories U6F à U19F.
- 1 séance hebdomadaire spécifique « gardienne de but ».
- Engagement au Programme Educatif Fédéral.
- Description des activités du Programme Educatif Fédéral réalisées.

Encadrement des équipes : 3 CFF1, CFF2 ou CFF3 (ou équivalence) et 2 modules attestés du CFF1, CFF2 ou CFF3 1 responsable technique titulaire du BMF.

